

La mondialisation provoque à juste titre des craintes. Pour éviter que celle-ci se réduise à n'être que la suprématie de la puissance américaine sur l'ensemble de la planète, certains misent sur la construction de pôles économiques et politiques – comme l'Europe – capables de contrebalancer la seule super-puissance qui domine désormais le monde. Mais d'autres sont tentés par des solutions de repli plus archaïques : tel le souverainisme. Tirant son origine de l'organisation de nations s'excluant les unes les autres, il repose sur le culte de la puissance de l'Etat. Oubliant que son histoire a été marquée par la légitimation de la violence au nom de prétendus intérêts supérieurs, il veut se refaire aujourd'hui une virginité politique. Il nous faut pourtant rappeler ici qu'il n'offre qu'une conception réductrice de la politique et que l'identification qu'il établit entre la liberté et la souveraineté n'est qu'une mystification.

## LES LIMITES DU SOUVERAINISME

par Alain CAMBIER

Professeur de Philosophie en  
Khâgne (Douai)

### La souveraineté repose sur un principe de subordination poussé à son paroxysme.

L'axiome sur lequel repose l'existence de la politique a été formulé par Jean Bodin : on ne peut commander à soi-même. Si chacun pouvait se commander lui-même, la morale pourrait suffire pour garantir les rapports entre les hommes qui vivent ensemble. Chacun prendrait sur soi et exercerait sur lui-même la maîtrise de soi. Une telle conception a mené aux utopies comme celle de la République de Platon qui présuppose la possibilité d'un gouvernement de soi-même. Mais les hommes sont ainsi faits que le désir les caractérise beaucoup plus que la raison : chacun chercherait à épanouir sa propre puissance d'agir au point d'ambitionner plus que sa part. Dès lors, il semble légitime de recourir, pour éviter toute dérive anarchique, à une puissance publique - véritable Léviathan - qui monopoliserait la force pour exercer une contrainte hétéronomique efficace sur les individus afin qu'ils surmontent leurs relations agonistiques. Ainsi, les partisans d'une logique pure du politique ont vu dans la force le moyen spécifique nécessaire pour contraindre les membres d'une collectivité à vivre ensemble et pour obtenir l'ordre social. La politique serait au principe - *arché*, du verbe *archein* qui signifie à la fois commander et commencer - du passage de l'agrégat à l'unité. Puisqu'une société humaine serait incapable de s'organiser d'elle-

même, la relation de commandement et d'obéissance constituerait le présupposé par excellence du politique dont la finalité serait la formation de l'unité d'une collectivité. Or, un tel présupposé a conduit directement au culte de la souveraineté absolue : le souverain, en effet, n'est autre que celui qui est en mesure de subordonner chacun sans être lui-même subordonné par personne. **L'idée de souveraineté pousserait à son paroxysme la logique de la relation de commandement et d'obéissance, en sublimant la force en puissance.** Pour qu'un commandement politique puisse imposer véritablement son autorité, il faudrait que sa toute puissance ne soit pas entamée : la souveraineté donnerait forme à la transcendance du pouvoir. Certes, l'apparition de l'Etat moderne a substitué à la souveraineté absolue d'un homme celle d'une entité abstraite : la couronne, le peuple, la nation... Mais même s'il s'agit là d'une entreprise de rationalisation politique de la souveraineté, il n'empêche que celui qui exerce le pouvoir au nom de ces abstractions peut s'autoriser d'une puissance absolue qui se révèle plus particulièrement en période de crises. C'est pourquoi, le culte de la souveraineté absolue cristallise tous les paradoxes du commandement politique.

### Le souverainisme entretient l'idée que certains hommes pourraient être au-dessus des lois.

En se référant à la souveraineté, l'Etat ne peut éviter d'entretenir les pires ambiguïtés. Sous prétexte d'exercer une autorité nécessaire pour pacifier les rapports humains au sein d'une collectivité, il prétend détenir une puissance à la fois salva-

trice, à l'intérieur, sur ses membres, et jalouse de ses prérogatives, à l'extérieur, vis-à-vis des autres Etats. Ainsi l'Etat souverain se veut-il à la fois normatif et *ex lex*. D'une part, l'Etat impose un ordre social à partir de lois civiles et pénales qui

...

régissent les rapports entre les citoyens. En ce sens, il fixe les règles du jeu social. Mais d'autre part, en tant que puissance souveraine, il n'aurait, en dernière instance, de compte à rendre à personne. En effet, s'il était soumis lui-même à des lois supérieures, il faudrait qu'à leur tour ces normes soient elles-mêmes garanties par une puissance souveraine supérieure et nous serions alors condamnés à une régression à l'infini. C'est pourquoi, **l'Etat souverain entretient l'idée qu'il est le puits de la légalité sans être lui-même nécessairement assujéti aux normes qu'il établit** : en son principe, le souverain serait *absolutus legibus*, c'est-à-dire délié de toutes lois. Aussi, **la souveraineté apparaît-elle comme la pierre d'angle et la pierre d'achoppement de l'Etat de droit**. En effet, elle serait le roc sur lequel reposerait l'édifice du droit. Mais en même temps, cet édifice du droit pré-supposerait lui-même une part d'ombre de la vie de l'Etat qui échapperait au droit. Le souverain est celui qui lie les citoyens tout en se déliant lui-même. La prétention à la souveraineté révélerait la part non-juridifiable du commandement politique et son caractère discrétionnaire, qui culmine dans la notion de raison d'état. La rationalité de l'état s'exprime à travers les lois qui sont censées organiser la vie collective, mais ces mêmes lois trouvent leur source dans une puissance politique qui prétend elle-même échapper aux lois. Ainsi, au nom de la souveraineté du peuple, le parlement qui établit les lois se veut lui-même une puissance qui n'est pas soumise aux lois et qui peut, par exemple, non seulement les abroger, mais aussi s'auto-amnistier. La nomocratie - pouvoir de la loi - repose ici sur une sorte d'abîme politique. Bien plus, la souveraineté induit un décisionnisme politique dont Carl Schmitt s'est fait le théoricien contemporain : «Est souverain celui qui décide de la situation exceptionnelle». C'est dire que les situations exceptionnelles révèlent la nature

profonde de la souveraineté. Bien que celle-ci s'exerce au nom d'une abstraction comme la couronne, le peuple ou la nation, son exercice justifie la présence existentielle d'un décideur qui s'impose par sa capacité à trancher les nœuds gordiens de la politique. Ce que nous masque le pouvoir comme réalité sociologique institutionnalisée, c'est la nécessaire présence en chair et en os d'un chef pour garantir la dynamique de ce type de commandement et qui s'illustrerait par un présomptueux énoncé performatif du genre : «Car telle est ma décision...». **L'impersonnification du pouvoir de l'état trouve ici ses limites : la république d'abstraction semble nécessairement impliquer une république d'incarnation**. La constitution de la Vème République n'a fait qu'entériner ce paradoxe et il ne faut pas oublier que René Capitant avait été influencé par Carl Schmitt et sa théorie du *Reichspräsident*. Loin de disparaître ici, l'arbitraire du commandement se draperait dans les abstractions au nom desquelles il s'exerce et qui n'auraient pour effet que de démultiplier sa puissance. Non seulement le souverain serait le seul à décider, en dernière instance, **dans** une situation exceptionnelle, mais il aurait la possibilité de décider **de** la situation exceptionnelle. C'est dire que cette situation exceptionnelle ne peut pas être définie par des règles établies d'avance, mais que son appréciation serait laissée à l'initiative de celui qui serait destiné à incarner la souveraineté : voilà la porte ouverte au coup d'Etat permanent pour prétendument servir le bien public. Ainsi, dans le cas de figure du souverainisme, l'arbitraire n'est pas réduit, mais déplacé : il devient le privilège d'un décideur investi du rôle de sauveur de la *res publica*.

## La logique d'affrontement est consubstantielle au culte de la souveraineté.

Le souverainisme offre une approche schématique de la politique qui serait uniquement vouée aux rapports de forces. Il induit un culte du chef d'Etat qui serait doté d'une sorte d'infailibilité, voire qui serait au dessus des lois et n'aurait guère de comptes à rendre. Il forge l'idée que l'ordre civique ne pourrait être obtenu que par une relation de subordination et entretient donc l'illusion que la liberté pour l'un pourrait s'affirmer au détriment des autres. Certes, certains légistes du XVIème siècle ont voulu soutenir que le pouvoir souverain n'était ni un *imperium* qui implique un pouvoir militaire, ni un *dominium* qui renverrait à une domination d'ordre privé, mais sans voir que c'est l'*imperium* qui a permis, en s'opposant précisément aux préoccupations du *dominium*, le passage du *dominium* au pouvoir souverain. Les rois ont

été à la fois souverains et suzerains. Ce fait historique témoigne déjà de **la relation consubstantielle entre la dimension des armes et la souveraineté**. Ainsi, aujourd'hui encore, le chef d'Etat est aussi chef des armées. En entretenant un rapport d'exclusion avec les autres Etats, le souverainisme fait de la guerre une épreuve cruciale de la puissance politique. Pour le souverainiste, le monde est un *pluriversum* et non un *universum* : le pluralisme des Etats souverains impliquerait tôt ou tard la confrontation et condamnerait ceux-ci à reconstituer, au niveau international, une sorte d'état de nature fondé sur une défiance généralisée. **Personne ne peut nier le lien étroit qui s'établit entre le souverainisme et la logique guerrière**. Avec le souverainisme, le concept d'ennemi devient un principe constitutif de l'unité politi-

que d'une nation. Comme le soutient Carl Schmitt, "la distinction spécifique du politique, à laquelle peuvent se ramener les actes et les mobiles politiques, c'est la discrimination de l'ami et de l'ennemi". Désigner un ennemi extérieur ou intérieur serait la marque suprême de la souveraineté. Le souverainisme est toujours fondé sur un principe de discrimination. De ce point de vue, l'ironie de l'histoire veut que ceux qui ont été victimes d'une telle logique, poussée à l'extrême de ses capacités d'anéantissement pendant la seconde guerre mondiale, sont aujourd'hui les premiers à appliquer à la lettre, en Israël, les thèses de Carl Schmitt : le souverainisme étatique a ses raisons que la raison ignore, au point de tourner à la folie des armes. La question du territoire devient alors l'occasion d'exercer sa terreur. **Le souverainisme ne peut qu'exacerber la violence guerrière, dans la mesure où nul tiers n'est reconnu, en dernière instance, pour résoudre le conflit entre deux parties.** A une politique qui se soumettrait à une autorité internationale jouant un rôle d'arbitrage, le souverainisme préfère en revenir à la bonne vieille politique d'alliance qui impose la primauté et la permanence d'une logique de puissance. L'alliance n'a de sens que par référence à un ennemi réel ou virtuel, afin de permettre aux alliés de devenir plus puissants : elle est un aspect de la rivalité des souverainetés. Mais le souverainisme se méfie

aussi de toute construction économique et commerciale qui lierait les nations entre elles. Alors que Montesquieu avait déjà souligné que "l'effort naturel du commerce est de porter à la paix", le souverainiste ne se réjouit pas de la construction européenne qui pourtant a permis la résurrection de la vallée des ossements qu'était devenue l'Europe à l'issue de la succession de guerres fratricides. Loin de voir dans la mise en circulation de l'euro un moyen de surmonter le nationalisme obscurantiste et de favoriser les échanges, il cultive la nostalgie d'un Etat qui aurait gardé le pouvoir de battre sa monnaie. Le souverainisme suscite également la peur de l'étranger et cultive l'illusion d'un Etat-nation homogène, où la diversité tendrait à être réduite à l'unité. Bien plus, dans les cas extrêmes, tout droit d'ingérence pour venir en aide à des populations soumises au joug d'un Etat terroriste serait interdit au nom de la souveraineté. C'est en vertu des grands principes du souverainisme que Slobodan Milosevic a organisé, en ex-Yougoslavie, ses crimes contre l'humanité et bien entendu, c'est au nom de ces mêmes principes qu'il refuse toute juridiction internationale. Le souverainiste croit que la politique ne pourrait être l'affaire que d'une volonté en acte se posant comme supérieure, sans penser qu'elle relève avant tout de la catégorie du jugement.

## La souveraineté n'est pas un concept spécifiquement politique.

Le culte de la souveraineté enferme la politique dans des limites qui loin de mettre au jour son essence, la dénature. Il faut, en effet, s'interroger sur les propos de ceux qui affirment que la souveraineté serait un concept spécifiquement politique. Le pouvoir économique, par exemple, n'échappe pas lui-même à une logique de puissance. Il est possible de subordonner les hommes et de monter aux extrêmes dans l'affirmation de cette puissance non seulement par des moyens politiques comme la guerre, mais aussi par l'arme de l'économie. **La tentation de s'affirmer de manière absolue, de s'imposer de manière souveraine n'est pas spécifiquement politique**, puisqu'elle peut prendre des formes économiques. L'économie peut mettre en œuvre une logique de la domination qui n'a rien à envier à la volonté de puissance que nous avons repérée au cœur du politique. Ainsi, derrière la logique de la mondialisation qui semble rendre obsolète toute exigence de souveraineté politique d'une nation, le risque est grand d'y découvrir la mainmise d'une nation particulière cherchant à imposer ses propres critères économiques, pour affirmer ainsi son hégémonie sur le monde. Le pays qui se félicite d'avoir édifié, grâce à des garde-fous

juridiques comme la Cour suprême, une souveraineté limitée du pouvoir politique, peut pourtant imposer sa prépondérance par le biais de la puissance économique. Paradoxalement, le libéralisme économique peut ainsi constituer une idéologie qui sert à démanteler la souveraineté politique des peuples pour mieux imposer la souveraineté absolue d'une nation ou de quelques nations hégémoniques au point de vue économique. Poser la question sociale a le mérite alors d'indiquer la nécessité de maîtriser les tendances hégémoniques de l'économie. Le problème tient donc dans l'aspect protéiforme que peut prendre la souveraineté. Il peut y avoir plusieurs façons d'affirmer sa souveraineté : soit par des moyens politiques, soit par des moyens économiques, ou d'autres encore comme la religion. Le souverainisme de Carl Schmitt relève, comme il le revendique lui-même, d'une théologie politique, et renvoie à une mystique de la décision qui apparaît chez lui l'équivalent du miracle. La "dangerosité" de l'homme viendrait de sa peccabilité : l'homme aurait toujours à se méfier de l'homme, en raison de sa méchanceté dont la source se trouverait dans le penchant au péché. Aussi, le souverainiste s'autojustifie-t-il en s'érigeant sou-

...

vent contre les puissances du mal, contre l'ennemi providentiel. A ce titre, il revendique une politique de force poussée à son paroxysme pour réduire ceux qui le contrarient. La notion même de toute puissance est surchargée de connotations religieuses. En fin de compte, **le souverainisme exprime la tentation exacerbée de tout hégémonisme qui ne respecte pas la diversité des fins que les hommes se donnent.** Il prend acte du polythéisme des valeurs, mais pour mieux le réduire, en cas de crise, de manière manichéenne. En poussant à son plus haut degré d'intensité la manifestation de la puissance pour subordonner les hommes, le souverainisme ne peut être qu'intolérant. Or, ce qu'il réduit d'abord n'est autre que la conception même de la politique. Car celle-ci ne

trouve pas son accomplissement dans le commandement souverain, mais dans **un art de coordonner plutôt que de subordonner.** Il est tout à fait illusoire de faire croire qu'une trame sociale pourrait être tissée par une volonté souveraine qui créerait ainsi un ordre *ex nihilo*. La politique doit tenir compte des liants culturels qui préexistent à son intervention. Sa finalité consiste d'abord à les respecter scrupuleusement pour pouvoir les harmoniser. **Les hommes vivent d'abord ensemble parce qu'ils se reconnaissent des intérêts communs : la politique ne peut avoir d'autre but que de travailler à la coordination de ces intérêts** et de définir un bien commun suffisamment souple et ouvert à l'historicité des situations humaines.

## L'imposture du souverainisme

Ainsi, la politique peut nous faire comprendre que la liberté ne peut s'affirmer au détriment des autres. A l'opposé du souverainisme et de ses effets pernicioseux, il nous faut clairement prendre conscience **que la liberté ne s'accomplit que dans un cadre élaboré de liens et d'obligations.** Comme le soulignait Hannah Arendt : "L'identification de la liberté à la souveraineté... conduit ou bien à nier la liberté humaine - si l'on comprend que les hommes, quoi qu'ils puissent être, ne sont jamais souverains - ou bien à considérer que la liberté d'un seul homme, ou d'un groupe, ou d'un corps politique ne peut être achetée qu'au prix de la liberté, c'est-à-dire de la souveraineté de tous les autres". Aussi Arendt peut conclure : **"Si les hommes veulent être libres, c'est précisément à la souveraineté qu'ils doivent renoncer"**. Proclamer qu'on ne peut être libre que si l'on est souverain constitue une imposture.

**Le souverainisme nous condamne à l'autisme politique et culturel.** Aussi, plutôt que de régresser en se laissant fasciner par un tel anachronisme, la politique ne pourra se réhabiliter qu'en abandonnant ses vieilles recettes et en faisant émerger de nouvelles formes d'action. S'accrocher à des principes passésistes ne peut être le fait que de nouveaux Don Quichotte refusant d'admettre qu'ils ont changé d'époque. Cultiver le souverainisme ne peut conduire qu'à l'impuissance, dans un monde qui s'est profondément transformé depuis l'édification des Etats-nations. Désormais, il s'agit plutôt de jeter les bases d'une nouvelle république plus proche des individus-citoyens et plus ouverte à l'idée d'une constitution européenne, pour se débarrasser de toute mystique de la souveraineté de l'Etat.